

SÉCURITÉ NAUTIQUE

La veste de sauvetage encore trop boudée

Samuel Auger

sauger@lesoleil.com

Les plaisanciers du Québec continuent de se noyer en raison de leur refus de porter la veste de flottaison, dénonce le Conseil québécois du nautisme (CQN).

Les chiffres sont sans équivoque, estime le Conseil. En 2011, 20 Québécois ont sombré sous l'eau... et un seul d'entre eux portait correctement sa veste de sauvetage. Pire: 7 des 20 victimes avaient bel et bien une veste de flottaison à bord de leur embarcation, mais elles ne la portaient tout simplement pas.

«Il y a toujours des gens qui se mettent en danger, alors le message doit être répété tous les ans», a relevé d'entrée de jeu le président du CQN, Yves Paquette, lors du lancement hier de la 23^e campagne de sécurité nautique.

L'an dernier, toutes les victimes de noyade étaient des hommes. Parmi eux, 45% étaient pourtant des navigateurs d'expérience, et 35% avaient consommé de l'alcool avant la tragédie.

APPEL À LA VIGILANCE

«Il y a un mythe comme quoi le fleuve Saint-Laurent est dangereux... Pourtant, 85% des noyades surviennent sur des petits lacs, insiste Yves Paquette. Sur les plus petits plans d'eau, on baisse nos gardes et on est moins vigilant.»

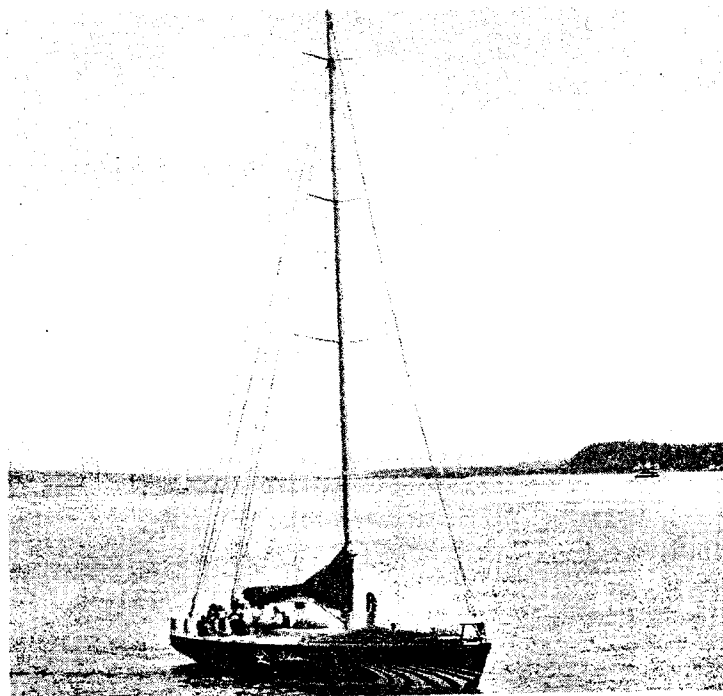
Le fleuve Saint-Laurent n'en demeure pas moins dangereux. La Garde côtière compose tous

les ans avec plus de 1000 incidents sur le fleuve.

Le navigateur Georges Leblanc a connu pour sa part une panoplie de situations périlleuses. Cet habitué de la Transat Québec-Saint-Malo a parcouru pas moins de 230 000 milles nautiques dans sa vie. «On a sauvé beaucoup de monde!» laisse d'ailleurs tomber le porte-parole de la campagne de prévention. «Je m'en suis toujours sorti, mais c'est parce qu'on

est prêt chaque fois», poursuit Georges Leblanc, qui incite tous les passionnés d'activités nautiques à suivre les formations appropriées et à porter la veste de flottaison en tout temps.

Les activités nautiques génèrent des retombées économiques annuelles de 5,8 milliards \$, estime le Conseil québécois du nautisme. Plus de 2,6 millions de Québécois profiteraient chaque année d'un plan d'eau.



En 2011, 20 plaisanciers québécois ont sombré sous l'eau, mais un seul d'entre eux portait correctement sa veste de sauvetage, révèle le Conseil québécois du nautisme. — PHOTO LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES